



**Mairie de LE CHEIX SUR  
MORGE  
Puy de Dôme**

**République Française**

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 9 septembre 2013**

Le 9 septembre 2013, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire.**

**Etaient présents :** LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, CALLAOU Jean-Raymond, MELIN Pascal, BELIN Philippe, BELIN Etienne, BIOU Linda, DESSENDIER Lionel, GOMARD Nadine, LOUSTE-SOL Véronique, PARRY Evelyne, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain.

**Etaient absents :** GRENET Laurent, POPIELAS Eric

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT :** Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

**Le compte-rendu de la séance du 8 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.**

1/ Pour la réfection de la croix « Notre Espérance » et le déplacement du monument aux morts, un fonds de concours va être demandé à Riom Communauté dans le cadre d'une opération de « petit patrimoine ». Le montant espéré est de 3 304.00 €.

2/ La DDT du Puy-de-Dôme propose à la collectivité de réaliser gratuitement des audits techniques immobiliers légers concernant un nombre limité de bâtiments et portant sur la consommation énergétique et l'accessibilité. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

3/ La commune va passer une convention constitutive de groupement de commande concernant la capture et le transport des animaux errants. Le marché prendrait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

4/ Décision modificative :

- Compte 020 « dépenses imprévues » : - 3 336.84€

- Compte 2184 « mobilier » : + 3 366.84€

Ce virement de crédit concerne l'armoire réfrigérée ainsi que la plonge de la salle des fêtes.

5/ La demande de subvention FIC 2014 devrait être demandée pour la réfection du Chemin des vignes. La DDT est en train de préparer le dossier qui doit parvenir au Conseil Général avant le 15 octobre.

6/ Monsieur le Maire annonce le départ de l'agence postale de Mme MAZURE. Une annonce a été passée à Pôle Emploi en vue de pourvoir le poste. Près de 80 candidatures ont été examinées.

7/ Concernant la réforme des rythmes scolaires, le planning à adopter à la rentrée 2014 doit être établi pour fin décembre 2013, à la demande de l'académie.

8/ Tout comme l'année dernière, il arrive que le bus de la cantine ait une capacité insuffisante pour transporter tous les enfants. Faire appel à un taxi pour un enfant ou deux, comme c'est le cas actuellement, n'est pas la solution idéale. Le conseil municipal se demande s'il ne va pas falloir en arriver à favoriser l'accès de la cantine aux enfants dont les parents travaillent comme cela se fait dans beaucoup de communes.

9/ Des travaux ont été réalisés dans la bibliothèque de l'école : pose d'un plafond et de cloisons en plaques de plâtre hydrofuge pour un montant de 1 942.05€ HT. Il est prévu de poser des plaques également dans le logement au-dessus de l'école pour un montant de 250€ HT.

10/ Des travaux de curage de fossés sont à envisager Rue du Moulin, surtout après l'orage du 6 août dernier.

11/ L'ouverture des plis concernant les travaux de réfection du Chemin des prés est fixée au lundi 23 septembre.

12/ Le 28 septembre à 10h30, aura lieu l'inauguration de la rue Fernand Raynaud. Des invitations ont été distribuées dans toutes les boites aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

**Vu pour être affiché le 11 septembre 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 2122- 25 du CGCT.**

**Le Maire, Yves LIGIER.**